



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-3982>

Département(s) de publication : **02**

Annonce n° **26-3982**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Soissons

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour le nettoyage et l'entretien des locaux et des vitres de la ville de Soissons et de GrandSoissons Agglomération (02)

Description : L'accord-cadre a pour but de définir les travaux nécessaires aux prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie des bâtiments communaux de la Ville de Soissons et des bâtiments communautaires de GrandSoissons Agglomération.

Identifiant de la procédure : 37076355-44bd-4c87-9644-08b590308a6d

Identifiant interne : 26VS01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville

Ville : SOISSONS

Code postal : 02200

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Commune de Soissons et de l'EPCI GrandSoissons Agglomération

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : En application du 7° de l'article R2132-12 du code de la commande publique, et en raison du caractère particulièrement sensible des informations qu'elle contient, l'annexe n°6 du CCTP, comportant un plan des locaux de la Police municipale et du Centre de Supervision Urbain, ne sera communiquée que sur demande auprès de commandepublique@ville-soissons.fr Conditions : l'entreprise candidate devra justifier de sa capacité à répondre au marché (entreprise d'entretien de bâtiments).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour le nettoyage et l'entretien des locaux et des vitres de la ville de Soissons et de GrandSoissons Agglomération (02)

Description : L'accord-cadre a pour but de définir les travaux nécessaires aux prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie des bâtiments communaux de la Ville de Soissons et des bâtiments communautaires de GrandSoissons Agglomération.

Identifiant interne : Non Alloti

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville

Ville : SOISSONS

Code postal : 02200

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Commune de Soissons et de l'EPCI GrandSoissons Agglomération

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,800,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend 2 reconductions. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre. Le montant annuel maximum de commande du marché initial et de chaque reconduction est fixé à 600 000,00 € HT : . 150 000 € HT pour la commune de Soissons, . 450 000 € HT pour GrandSoissons Agglomération.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste de principales prestations de même nature effectuées au cours des trois dernières années en lien avec l'objet du marché.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectif moyen annuel

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Chiffre d'affaires annuel global

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Note calculée sur la base du bordereau des prix unitaires - voir RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre

Description : Moyens mis en oeuvre, méthodologie, mesures d'hygiène, de sécurité et de développement durable - voir RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.marchespublics.pro/publisher_portail/public/annonce/consulterDCEHorsIdentification.jsp?ildAffaire=3331, <https://www.marchespublics.pro>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.pro>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/02/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation. Le groupement pourra prendre soit la forme d'un groupement conjoint, soit celle d'un groupement solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire du groupement. La rémunération du présent accord-cadre se fait sur la base de prix unitaires révisables. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours calendaires. Les factures sont transmises par l'intermédiaire du portail de facturation Chorus Pro. Les sommes dues sont acquittées par les budgets principaux des deux structures.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Autres acheteurs : Les prestations s'effectuent dans le cadre de la convention constitutive du groupement de commandes pour les prestations d'entretien des locaux et des vitres des bâtiments municipaux de Soissons et de GrandSoissons Agglomération signée le 15 juillet 2024. La commune de Soissons est coordonnatrice du groupement.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Procédures de recours : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé jusqu'à la signature du contrat ; - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Soissons

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Soissons

Numéro d'enregistrement : 21020695900012

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville

Ville : SOISSONS

Code postal : 02200

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Point de contact : Frédéric RECHE

Adresse électronique : f.reche@ville-soissons.fr

Téléphone : 0323599104

Adresse internet : <https://www.ville-soissons.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marchespublics.pro>

Profil de l'acheteur : <https://www.marchespublics.pro>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 178 000 055 00016

Adresse postale : 14 rue Lemerchier

Ville : AMIENS

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif d'Amiens

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Télécopieur : 0322336171

Adresse internet : <https://amiens.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f2b3e166-ae2a-43b8-89c7-518b9ef85661 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/01/2026 à 16:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2026